

En avril 2019, le président de la République a évoqué l'instauration de mesures spécifiques afin d'inciter l'ensemble de la population à travailler plus longtemps. Plus tard dans l'année, la ministre du travail, lors de son audition sur la réforme de l'assurance-chômage, annonce l'ouverture prochaine d'une concertation avec les partenaires sociaux pour que plus de « seniors » puissent travailler. Comment le Cnam peut-il accompagner les « seniors » dans leur maintien dans l'emploi ?

17 octobre 2019

Page 1